

PERFECTIONNEMENT DU JEU D'ACTEUR ET PRÉPARATION AUX CONCOURS DES ÉCOLES NATIONALES D'ART DRAMATIQUE

Dates de la prochaine session ou session en cours : du 2/10/2023 au 30/06/2024

Le projet pédagogique : La classe s'adresse à des jeunes ayant déjà suivi au moins un an de formation intensive, qui veulent consolider leurs acquis tout en se préparant aux épreuves des Écoles Nationales d'Art dramatique. Elle a pour objectif d'accéder à des cursus d'excellence et à une immersion totale dans l'exercice du jeu d'acteur. Les Écoles Nationales ouvrent sur le JTN (Jeune Théâtre National), sur des projets internationaux, et offrent une entrée immédiate dans le monde professionnel.

Le travail se fait tout au long de l'année pour choisir et élaborer au minimum :

- 1 monologue
- 1 texte en alexandrins
- 1 texte d'avant 1960
- 1 texte contemporain
- 1 parcours libre (convoquant de l'interdisciplinarité)

Prérequis/profil des stagiaires : La préparation s'adresse aux jeunes acteurs confirmés souhaitant accéder aux écoles nationales.

Modalités d'admission : sur audition

- présentation d'une scène (monologue ou dialogue)
- présentation d'un parcours libre
- entretien individuel portant sur la motivation et les objectifs de l'élève
- prise de contact avec l'école (par téléphone, mail ou réseaux sociaux)

Calendrier : Du 2 octobre 2023 au 30 juin 2024

lundi, mardi et vendredi de 11h à 18h - 18 heures par semaine (568h par année)

Le programme détaillé des semaines de cours est transmis aux élèves dès leur inscription validée.

Tarif : : 5 450 € l'année scolaire (frais d'inscription inclus)

Modalités de paiement - Financements possibles

Facilités de paiement. Accompagnement pour les demandes de financement

Objectifs pédagogiques :

- être capable d'autonomie, de connaître ses forces pour pouvoir choisir des scènes qui mettront le candidat en valeur. se mouvoir sur un espace scénique
- avoir acquis les bases de la présence
- avoir acquis la détente nécessaire à la présentation d'une scène

Déroulé de la formation :

1er mois : propositions de scènes, lectures et choix de scènes du répertoire classique et contemporain. Lecture de textes imposés par les établissements supérieurs publics. Premiers pas sur les parcours libres.

Puis tout au long de l'année :

- Participation 2 jours par semaine aux cours d'interprétation, aux stages, cours de chant et de danse, du groupe « bases et perfectionnement »
- Travail spécifique en demi groupe le vendredi (6h par semaine) sur les scènes de concours
- Perfectionnement du travail sur les alexandrins
- Perfectionnement du travail sur la gestion de l'espace avec la mise en espace des scènes travaillées
- Apprentissage de la direction d'acteur
- Mise en situation avec présentations publiques des scènes avant les concours

Mode d'évaluation : évaluation de l'atteinte des objectifs par les stagiaires

Réunions de l'équipe pédagogique avec bilan collectif et individuel.

Évaluations individuelles en décembre et avant les concours.

Présentations publiques avec mise en relation avec les professionnels (évaluations) : 22 décembre 2023, 28 et 29 juin 2024 (dates prévisionnelles).

Critères d'évaluation :

- capacité d'écoute et de concentration
- capacité à occuper et équilibrer un espace de jeu
- capacité à recevoir les indications du metteur en scène et à y répondre
- capacité à « l'analyse action », à la construction des situations
- capacité à utiliser et déployer la méthode
- capacité à apprendre et restituer son texte dans les temps
- plaisir à jouer
- qualité de la diction et de l'émission vocale
- gestion de la palette émotionnelle
- culture du monde théâtral et du cinématographique, culture générale et capacité à mobiliser les connaissances

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- cours d'interprétation, improvisation et travail sur les textes
- cours de danse
- cours de chant (en groupe et individuels)
- cours de jeu masqué
- cours de cinéma
- cours de casting
- cours de diction et alexandrins
- cours d'histoire du théâtre
- permanence pédagogique et suivi individuel
- mise à dispositions d'une liste de ressources pédagogiques (bibliographie, références et liens internet) transmise aux élèves inscrits, ou sur demande à adm.ecoledelacteur@gmail.com

Formateurs :

Les cours sont dispensés par des artistes et pédagogues confirmés et expérimentés : recrutement sur entretien, avec période probatoire. Les intervenants ont tous une expérience solide de la scène et ont, pour la plupart, déjà travaillé dans les spectacles mis en scène par Sophie Akrich. Ils ont régulièrement des spectacles en cours en plus de leur activité pédagogique, et les élèves ont la possibilité de suivre leur travail artistique tout au long de l'année. Ils sont tous titulaires des diplômes CNSAD et autres écoles nationales.

Moyens techniques :

Salle de travail : plateau de 100m²

Enceinte pour travail en musique

Mise à disposition d'accessoires et éléments de costumes

Référent Handicap : Sophie Chaillou, administratrice, adm.ecoledelacteur@gmail.com

Mise à jour : octobre 2023

École de l'Acteur Sophie Akrich

Association Les Aimants, association loi 1901

Siège social : 46-48 rue d'Avron 75020 Paris

www.ecoledelacteur.com

adm.ecoledelacteur@gmail.com

Tél. / 0663703015

SIRET n°484 483 219 00024

NAF 90.01Z - Arts du spectacle vivant 9001Z

RNA : W751133453

Organisme de formation déclaré n° 11755851575

Référentiel National Qualité n° 96187